

7 octobre 1966, Montréal

Congrès de l'Union des municipalités du Québec

Depuis quelques années, il est de bon ton, en certains milieux, de regarder de haut les administrations municipales de les considérer comme des rouages démodés et encombrants, d'y voir une sorte de survivance d'un passé révolu. Il faut se méfier de cette tendance. Elle n'est pas du tout dans la ligne d'une authentique démocratie.

Que l'on veuille repenser nos institutions municipales à la lumière des exigences de la vie contemporaine, fort bien, pourvu que ce soit non pas avec l'idée de réduire constamment leur influence et leur efficacité, mais au contraire, dans le but de les rendre plus aptes à bien remplir leur rôle.

Car la municipalité restera toujours la première ligne de défense de la démocratie. Elle est l'expression politique de la communauté locale, c'est-à-dire la première, après la famille, qui permette à l'homme de prendre conscience des liens de solidarité et d'interdépendance qui le tient aux autres hommes. C'est là d'abord que germe et s'enracine le sens du bien commun qui est à la base de toutes les vertus civiques.

On a souvent dit de la municipalité qu'elle était le centre d'apprentissage par excellence de nos hommes politiques. Ce qui est tout à fait exact, comme l'établit le nombre considérable de députés, de ministres et aussi de hauts fonctionnaires qui ont commencé leur carrière dans le champ municipal.

Une étude parue dans l'Action du 30 septembre, sous la signature de M. Roger -J. Bédard, signale que 48 des 108 candidats de l'Union nationale aux élections du 5 juin dernier occupaient ou avaient occupé récemment des postes de commande dans les municipalités ou les commissions scolaires. Vingt-huit ont été élus et douze siègent au conseil des ministres. D'où l'auteur conclut que les pouvoirs locaux sont vraiment « des écoles de leadership ».

Mais ce qu'on n'a peut-être pas assez souligné à mon sens, c'est que les administrations locales, y compris bien entendu les commissions scolaires, sont aussi des centres de formation pour les citoyens eux-mêmes, qui peuvent y faire, dans les meilleures conditions possibles, l'apprentissage d'une participation active et quotidienne à la vie communautaire.

Les problèmes à résoudre y sont généralement moins complexes qu'au niveau des administrations supérieures; je ne veux pas dire par là qu'ils sont moins importants, mais qu'ils sont plus concrets, plus proches de l'homme, plus à la portée du citoyen ordinaire. Chacun peut en saisir d'emblée les implications et chacun a un intérêt direct et personnel à contribuer à leur solution.

C'est là par conséquent que l'électeur peut le plus facilement fixer son choix parmi les candidats et les programmes; c'est là qu'il peut exercer sur ses élus le contrôle le plus direct et le plus continu; c'est là qu'il peut suivre de plus près l'emploi que l'on fait de ses impôts; c'est là en un mot qu'il peut percevoir le plus nettement ses droits et ses devoirs de citoyen.

Et de même que le processus normal de la connaissance humaine va du connu à l'inconnu, ainsi en est-il de la perception sociale qui s'appuie d'abord sur les communautés les plus proches et les plus élémentaires pour s'élever graduellement vers des ensembles plus vastes; de sorte que l'expérience acquise à l'échelon local par les administrateurs et les citoyens eux-mêmes les aide à mieux maîtriser les problèmes plus complexes qui se posent sur les divers plans de la politique québécoise, de la politique canadienne et de la politique internationale.

Voilà pourquoi, entre autres raisons, il est si important de sauvegarder l'autonomie des administrations locales. Une démocratie authentique, fondée sur le dialogue et la participation de tous les intéressés à la solution de leurs problèmes communs, doit commencer à la base même de la pyramide sociale. Le respect du peuple implique le respect de toutes les institutions qui lui permettent de s'exprimer et de se gouverner lui-même dans les matières qui le concernent de plus près.

À l'opposé du réflexe démocratique, il y a le réflexe totalitaire, qui tend à réduire constamment la liberté et les moyens d'action des gouvernements locaux comme des autres corps intermédiaires, de façon qu'il n'y ait plus en face de l'État qu'une poussière d'individus sans cadres et sans défense contre les usurpations du pouvoir. Pareil déboisement social ne saurait conduire qu'à l'érosion des forces vives de la nation.

Votre gouvernement est trop soucieux de sa propre autonomie pour attenter à celle des autres; et il est trop soucieux de bien régler ses propres problèmes pour chercher à s'immiscer dans des champs qui ne le concernent pas et que vous connaissez d'ailleurs mieux que lui.

Maires, échevins, conseillers, vous avez été élus pour remplir un mandat précis, un mandat qui n'a été confié qu'à vous par des électeurs qui vous connaissent bien et qui ont jugé que vous étiez les mieux qualifiés pour le remplir. Notre rôle n'est donc pas de nous substituer à vous, mais de vous donner les pouvoirs et les moyens d'action qui vous permettront de bien assumer vos responsabilités, compte tenu évidemment du bien général et de la coordination qui doit exister entre tous les paliers de l'administration.

Je sais d'ailleurs avec quel dévouement et quel souci du bien public vous remplissez vos fonctions. Dans vos villes, vos villages, vos paroisses, vous êtes non seulement des administrateurs, mais de véritables animateurs sociaux. Vous travaillez à créer autour de vous cet esprit communautaire qui est le principe vital d'une véritable démocratie.

Vous exercez ainsi une influence qui s'étend bien au-delà des frontières municipales et qui contribue à rendre le Québec toujours plus beau, plus libre et plus prospère. Je vous en remercie de tout cœur et je vous souhaite le plus éclatant succès dans vos délibérations.